

CONCEPTEUR DES RÉSEAUX ET SERVICES DES TÉLÉCOMMUNICATIONS

TYPES DE POSTES RATTACHÉS À L'EMPLOI :

- > Agent de cellule conception lot. site et transport.
- > Agent de cellule conception immeuble et client.
- > Agent de cellule conception accès filaire.
- > Assistant transport et radioélectricité.
- > Assistant mise en production.
- > Assistant cœur et services.
- > Chef de cellule conception lot. site et transport.
- > Chef de cellule conception immeuble et client.
- > Chef de cellule conception accès filaire.

DÉFINITION SYNTHÉTIQUE DE L'EMPLOI* :

Assurer les études d'évolution des réseaux ou services de télécommunications.

ACTIVITÉS PRINCIPALES** :

- Réalisation d'études dans le respect des règles d'ingénierie en vue de leur mise en œuvre opérationnelle pour la création, l'extension ou l'évolution de réseaux ou services de télécommunications en fonction de besoins techniques ou marketing.
- Elaboration des budgets prévisionnels.
- Rédaction de la documentation associée.

ACTIVITÉS SECONDAIRES :

- Participation à l'établissement ou à l'évolution des règles d'ingénierie.
- Veille technologique.

COMPÉTENCES REQUISES*** :

savoirs

- **Connaissance :**
 - Des réseaux de télécommunications et de leurs caractéristiques (fonctionnalités, normes, standards et capacités).
 - De l'état de l'art et d'expertise des technologies et des équipements dans son domaine.
 - De l'organisation et des processus de l'Office.
- Des méthodes de rédaction des documents techniques.
- De la réglementation des télécommunications.
- Des logiciels de dessins assistés par ordinateur (DAO et CAO) et base de données SIG.
- De l'anglais technique.

savoir-faire

- Traiter, analyser et collecter une information complexe.
- Intervenir dans un domaine spécifique.
- Analyser les performances et effectuer des choix d'équipement en prenant en compte les dimensions techniques et financières ainsi que la stratégie de l'OPT-NC.
- Contribuer à la déclinaison des règles d'ingénierie détaillées (règles d'installation et de paramétrage).
- Construire un budget, savoir estimer les coûts.
- Travailler en réseau.
- Partager son savoir au sein d'une communauté professionnelle.
- Représenter l'OPT-NC auprès des collectivités.
- Diagnostiquer les problèmes rencontrés et proposer des solutions.
- Intégrer les notions de risques et de règles de sécurité.

comportements professionnels

- Sens de l'organisation et planification.
- Sens de l'écoute.
- Capacité à mobiliser des personnes.
- Sens de la concertation.
- Capacité d'initiative.
- Esprit d'analyse et de synthèse.
- Travail méthodique.
- Rigueur.
- Capacité d'adaptation.
- Disponibilité.
- Esprit d'équipe.
- Dynamisme

PARTICULARITÉS D'EXERCICE DE L'EMPLOI :

Déplacement fréquents, travaux sur ou à proximité d'ouvrages électriques.

CONDITIONS D'ACCÈS À L'EMPLOI :

Prérequis à l'emploi

Du niveau BAC à BAC+5.
Bac technique, BTS, Licence ou diplôme d'ingénieur réseaux de télécommunications.

Formations nécessaires à l'emploi

Habilitation électrique.
Sensibilisation à la sécurité et lutte contre le feu.
Gestes et postures.

PROXIMITÉ AVEC D'AUTRES EMPLOIS :

Qualifieur réseau - Planificateur réseau - Responsable de projet.

EXEMPLE(S) DE PARCOURS DE CARRIÈRE :

Possibilités d'emplois précédents

Qualifieur réseaux.
Technicien d'exploitation réseaux et services des télécommunications.
Technicien d'intervention client.

Evolutions potentielles vers d'autres emplois

Architecte réseaux et services des télécommunications.

TENDANCES D'ÉVOLUTIONS DE L'EMPLOI :

Facteurs clés d'évolution à moyen terme

- Nouvelles technologies.
- Evolution technologiques et stratégie de l'OPT-NC.

Conséquences sur les activités et les compétences

- Nouvelle approche de la conception, évolution des compétences.
- Impact sur l'organisation de services des télécommunications.

**Définition synthétique de l'emploi : Il s'agit à la fois de la finalité, de la raison d'être et de la contribution attendue de l'emploi.*

*** Activités principales : Il s'agit des principaux ensembles d'actions ou d'opérations qui permettent de réaliser la mission de l'emploi.*

****Compétences requises : Les compétences pour occuper un emploi de référence se déduisent des activités. C'est une combinaison de savoirs et de savoir-faire mobilisés en situation de travail et nécessaires à la réalisation des activités. Il est à noter que les compétences citées pour un emploi de référence sont des compétences cibles, leur niveau de maîtrise peut être différent en fonction du poste occupé dans cet emploi.*